

Le Locle n'a rien à envier aux stations valaisannes !

Retour sur la période hiver

Les fêtes de fin d'année ont été marquées par un enneigement pour le moins inhabituel. Les flocons ont ainsi recouvert nos montagnes, de quoi réjouir enfants et écoliers, mais aussi les amateurs de glisse et de paysages féeriques. Les photos de notre belle région enneigée ont abondé sur les réseaux sociaux.



Côté glisse, les stations de ski ont été prises d'assaut, à l'instar de celle de Sommartel, au Locle. Après des années difficiles (Covid, faible enneigement...), la «station» du Locle a enfin pu ouvrir plusieurs jours d'affilée. Avec ses pistes de différents niveaux (bleu, rouge et noir), ses prix abordables et des temps d'attente aux installations quasi inexistantes, l'offre de la Mère commune – et par extension celle de nos montagnes – n'a rien à envier aux stations valaisannes.

Le plaisir de skieurs, sans oublier le déneigement

des routes et trottoirs

Reste que la maintenance de Sommartel a néanmoins nécessité l'intervention de nombreux bénévoles. Pour Matthias Wirth, chef d'exploitation, « Tout le monde s'est investi sans compter. Notre travail a été récompensé par l'arrivée de nombreux skieurs, ravis et reconnaissants. » La buvette historique, tenue par madame Henriette Santschi, est par ailleurs toujours aussi accueillante. Côté ski de fond, le voyer-chef Yves Henzelin a parlé d'une année exceptionnelle. « Nous avons procédé au marquage des pistes du Communal, même si la priorité première était, dans des conditions difficiles, le déneigement de nos routes et trottoirs. » Avec ses parcours de raquettes balisés, Bernard Vaucher, le responsable de la promotion de la ville, s'est dit, quant à lui, particulièrement satisfait: « Au vu des nombreuses traces, la petite dizaine de parcours balisés a connu un grand succès. » Les familles ont également profité des nombreuses pistes de bob du Locle, que ce soit à la « Banane » ou à la Joux-Pélichet.

Cet article, « Le Locle n'a rien à envier aux stations valaisannes », est paru dans le *Journal du Ô* en date du 17 janvier 2024. Article PDF.